



CONSEIL REGIONAL DE L'ORDRE DES MASSEURS-KINESITHERAPEUTES DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

Le Samedi huit Septembre deux mille sept, à neuf heures trente, les Conseillers Régionaux élus lors des élections générales du 21 Juin 2007, se sont réunis au Siège du Conseil Départemental de l'Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes de l'Hérault – Maison des Professions Libérales – 285 Rue Alfred Nobel à MONTPELLIER (34000).

PRESENTS :

Monsieur Eric PASTOR

Secrétaire Général du CNOMK

Monsieur Georges AUTHIER

Conseiller Titulaire CROMK LR

Monsieur Eric BALANDRAUD

Conseiller Titulaire CROMK LR

Monsieur Bernard DALION

Conseiller Titulaire CROMK LR

Monsieur Lionel DE SOUSA DO OUTEIRO

Conseiller Titulaire CROMK LR

Madame Evelyne DUPLOUY

Conseillère Titulaire CROMK LR

Madame Nicole ESTEBE

Conseillère Titulaire CROMK LR

Monsieur Philippe GACHET

Conseiller Titulaire CROMK LR

Monsieur Bruno GUY

Conseiller Titulaire CROMK LR

Monsieur Alain MACRON

Conseiller Titulaire CROMK LR

Monsieur Wolfgang RAHOUX

Conseiller Titulaire CROMK LR

Monsieur Alain RIBES

Conseiller Titulaire CROMK LR

Monsieur Jean-Philippe RODEAUD

Conseiller Titulaire CROMK LR

Monsieur Alain ARIBAUD

Conseiller Suppléant CROMK LR

Monsieur Patrice GARCIA

Conseiller Suppléant CROMK LR

EXCUSES :

Monsieur Jean-Pierre FORTIN

Conseiller Suppléant CROMK LR

Monsieur Stéphane MOULINS

Conseiller Suppléant CROMK LR

Monsieur Olivier PLISSON

Conseiller Suppléant CROMK LR

ABSENTS :

A L'ORDRE DU JOUR :

- * Organisation du renouvellement par 1/3 des élus au CROMK LR
- * Elections du Bureau du CROMK LR.
- * Elections à la Chambre Disciplinaire de Première Instance dite « Section des Assurances Sociales de la Chambre Disciplinaire de Première Instance »
- * Organisation du renouvellement par 1/3 des élus à la Chambre Disciplinaire de Première Instance dite « Section des Assurances Sociales de la Chambre Disciplinaire de Première Instance ».
- * Dates des prochaines réunions.
- * Questions diverses.

HOMMAGE A JEAN-CLAUDE CONTENT :

Jean-Claude CONTENT, Membre du Conseil Départemental de l'Hérault est décédé début Juillet 2007, alors qu'il venait d'être élu Membre du Conseil Régional de l'Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes du Languedoc-Roussillon.

Le CROMK LR a adressé ses condoléances à la famille et l'a assurée d'être à ses côtés dans ces moments si difficiles.

Notre confrère, Bruno GUY, qui était son ami a représenté le CROMK LR lors des obsèques.

La Famille de Jean-Claude CONTENT a adressé au CROMK LR une lettre de remerciement, dont chacun a reçu une copie.

Au nom du CROMK LR, Bruno GUY rend hommage à Jean-Claude CONTENT :

« Jean-Claude nous a quitté,

Chacun de nous qui l'avions rencontré régulièrement nous souviendrons de lui, de sa personnalité singulière, de sa bonne volonté maladroite qui en avait fait une individualité incontournable de notre structure départementale.

Adrien son fils m'a dit que las de son activité libérale, il projetait de prendre une retraite anticipée pour se consacrer à l'édification de notre ordre dont il venait d'être élu à l'échelon régional.

Travailleur acharné, il ne prenait jamais de congé, se réservant tout juste une quinzaine de jours pour voyager avec lui.

Il a été terrassé quelques jours avant leur départ au Canada.

Ses patients ont été nombreux à témoigner à sa famille leur attachement à ce praticien apprécié tant par son professionnalisme que par sa grande disponibilité.

Le conseil national, le conseil régional, et le conseil départemental, auquel il appartenait sont représentés aujourd'hui et tiennent au nom de la profession à lui rendre hommage. »

Les Conseillers se recueillent en respectant une minute de silence.

ELECTIONS COMPLEMENTAIRES :

Suite au décès de Jean-Claude CONTENT :

Lorsqu'il y a carence d'un Conseiller titulaire, c'est le premier suppléant qui assure la succession. Or, il n'y a pas d'élus suppléants issus du département de l'Hérault.

« Les élections complémentaires ne sont obligatoires qu'à la deuxième carence d'un suppléant. Il n'y a donc pas d'obligations légales de temps (trois mois) pour vous, pour organiser des élections. Elles sont tout de même à prévoir.

Lors de la première réunion du Conseil Régional, après avoir tiré au sort les sortants, il faut élire le Président ; vous devrez ensuite constituer le Bureau qui ne peut excéder le 3/5ième du nombre de conseillers régionaux.

Il appartiendra au département (le 34) dont le nombre de conseillers n'est pas complet, d'organiser des élections complémentaires quand il le décidera.

René COURATIER

Vice-Président du Conseil National de l'Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes »

RENOUVELLEMENT PAR TIERS DES ELUS DU CDOMK LR :

« Article R 4321-44 – 4° - chacune des trois fractions comprend un membre salarié »

« Article R 4321-47 – Le renouvellement par tiers des conseillers régionaux et interrégionaux composés de treize membres, la première et la troisième fraction comprennent trois membres libéraux, la deuxième fraction comprend quatre membres libéraux. »

Par tirage au sort les Conseillers (et leurs suppléants attachés) soumis à réélection sont :

		<u>Titulaires :</u>	<u>Suppléants :</u>
En 2009 :	Salarié :	Mme DUPLOUY	
	Libéraux :	Mr RODEAUD	Mr FORTIN
		Mr CONTENT	
		Mr AUTHIER	Mr MOULINS
		<u>Titulaires :</u>	<u>Suppléants :</u>
En 2011 :	Salarié :	Mr DALION	
	Libéraux :	Mr DE SOUSA DO OUTEIRO	Mr GARCIA
		Mr GACHET	Mr ARIBAUD
		Mr BALANDRAUD	
		Mr RIBES	
		<u>Titulaires :</u>	<u>Suppléants :</u>
En 2013 :	Salarié :	Mme ESTEBE	
	Libéraux :	Mr RAHOUX	Mr PLISSON
		Mr MACRON	
		Mr GUY	

ELECTION DU BUREAU DU CROMK LR :

Le vote par procuration n'est pas admis.

Le vote est à bulletin secret, uninominal à deux tours.

Majorité absolue au premier tour, majorité relative au second tour.

Le Bureau ne peut excéder le 3/5ième du nombre de conseillers régionaux – soit 7 membres.

PRESIDENT :

Candidats :	Nbre voix 1 ^{er} tour
Mr BALANDRAUD	quatre
Mr DALION	sept

Est élu Président du CROMK LR : Monsieur Bernard DALION

VICE-PRESIDENT (LIBERAUX) :

Candidats :	Nbre voix 1 ^{er} tour	Nbre voix 2 ^{ème} tour
Mr BALANDRAUD	cinq	sept
Mr MACRON	trois	
Mr RODEAUD	quatre	quatre

Est élu Vice-Président du CROMK LR : Monsieur Eric BALANDRAUD

VICE-PRESIDENT (SALARIES) :

Candidats :	Nbre voix 1 ^{er} tour
Mme DUPLOUY	neuf
Mme ESTEBE	trois

Est élue Vice-Présidente du CROMK LR : Madame Evelyne DUPLOUY

TRESORIER :

Candidats :	Nbre voix 1 ^{er} tour
Mr GUY	cinq
Mr RAHOUX	sept

Est élu Trésorier du CROMK LR : Monsieur Wolfgang RAHOUX

TRESORIER ADJOINT :

Candidats :	Nbre voix 1 ^{er} tour
Mr GACHET	quatre
Mr GUY	huit

Est élu Trésorier Adjoint du CROMK LR : Monsieur Bruno GUY

SECRETAIRE :

Candidats :	Nbre voix 1 ^{er} tour
Mr RODEAUD	onze

Est élu Secrétaire du CROMK LR : Monsieur Jean-Philippe RODEAUD

SECRETAIRE ADJOINT :

Candidats :

Mr AUTHIER

Nbre voix 1^{er} tour
douze**Est élu Secrétaire Adjoint du CROMK LR : Monsieur Georges AUTHIER****ELECTIONS A LA CHAMBRE DISCIPLINAIRE DE PREMIERE INSTANCE :**

Elle doit être composée de:

3 Libéraux titulaires et 3 Libéraux suppléants, désignés parmi les élus du CROMK LR.

1 Salarié titulaire et 1 Salarié suppléant, désigné parmi les élus du CROMK LR.

et de:

3 Libéraux titulaires et 3 Libéraux suppléants, désignés parmi les élus du CROMK LR ou les élus des CDOMK de la région LR.

1 Salarié titulaire et 1 Salarié suppléant, désigné parmi les élus du CROMK LR ou les élus des CDOMK de la région LR.

Pour la deuxième fraction, seule la candidature de Alain ARIBAUD, Membre élu du CDOMK de l'Aude et Membre Suppléant du CROMK est parvenue au CROMK LR.

Elections au premier collège : (membres issus exclusivement des élus du CROMK)

Candidats :

Nbre voix 1^{er} tourNbre voix 2^{ème} tour

Mme DUPLOUY

une

Mme ESTEBE

onze

Mr AUTHIER

cinq

Mr DE SOUSA DO OUTEIRO

Mr GACHET

quatre

Mr GUY

trois

Mr MACRON

deux

Mr RIBES

un

Sont élus à la Chambre Disciplinaire de Première Instance :**Titulaires : Madame Nicole ESTEBE****Monsieur Georges AUTHIER****Monsieur Philippe GACHET****Monsieur Alain MACRON****Suppléants : Madame Evelyne DUPLOUY****Monsieur Alain RIBES****Monsieur Bruno GUY****Monsieur Lionel DE SOUSA DO OUTEIRO**

ELECTIONS DES CONSEILLERS LIBERAUX A LA SECTION DES ASSURANCES SOCIALES :

Exclusivement parmi les libéraux, deux Conseillers titulaires et deux Conseillers suppléants sont à élire :

Candidats :	Nbre voix 1 ^{er} tour
Mr BALANDRAUD	un
Mr DE SOUSA DO OUTEIRO	
Mr MACRON	six
Mr RAHOUX	deux

Sont élus à la Section des Assurances Sociales :

**Titulaires : Monsieur Alain MACRON
Monsieur Wolfgang RAHOUX**

**Suppléants : Monsieur Eric BALANDRAUD
Monsieur Lionel DE SOUSA DO OUTEIRO**

MISE EN PLACE DES COMMISSIONS :

Commission déontologie et juridique :

(donne le ton pour l'harmonisation des décisions, à la Chambre Disciplinaire)

Mr AUTHIER
Mr GUY
Mr MACRON
Mr RIBES

Commission formation et évaluation des pratiques professionnelles :

Mr BALANDRAUD
Mme ESTEBE
Mr RIBES
Mr RAHOUX
Mr RODEAUD

Commission ostéopathie :

Mr ARIBAUD
Mme ESTEBE
Mr RAHOUX
Mr RIBES
Mr RODEAUD

Commission de l'entraide régionale :

Mr DALION
Mr DE SOUSA DO OUTEIRO
Mme DUPLOUY
Mr GACHET
Mr GARCIA
Mr GUY
Mr MACRON
Mr RIBES

Commission du Règlement Intérieur Régional :

Mr DALION
Mr BALANDRAUD
Mr MACRON
Mr RAHOUX
Mr RODEAUD

CALENDRIER DES REUNIONS ORDINAIRES :

A l'unanimité, les réunions se tiendront les samedis matins à partir de 10H00.
La prochaine réunion est fixée au Samedi 13 Octobre 2007.

CHOIX DU SIEGE DU CROMK LR :

A l'unanimité, les Conseillers décident que le Siège du CROMK LR sera à la Maison des Professions Libérales à MONTPELLIER.

QUESTIONS DIVERSES :**SIGNATURES :**

Monsieur Eric PASTOR

Monsieur Georges AUTHIER

Monsieur Eric BALANDRAUD

Monsieur Bernard DALION

Monsieur Lionel DE SOUSA DO OUTEIRO

Madame Evelyne DUPLOUY

Madame Nicole ESTEBE

Monsieur Philippe GACHET

Monsieur Bruno GUY

Monsieur Alain MACRON

Monsieur Wolfgang RAHOUX

Monsieur Alain RIBES

Monsieur Jean-Philippe RODEAUD

Copie adressée à : CNOMK
CDOMK 11, CDOMK 30, CDOMK 34, CDOMK 48, CDOMK 66
Ministère de la Santé DHOS
DRASS LR
DDASS 11, DDASS 30, DDASS 34, DDASS 48, DDASS 66